

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 8944 du 8 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ1603307S

Le commandant par intérim du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 86667 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525370S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2016 :

Héroult, Thierry Nigend : 131 140 Numéro de livret de solde : 5 283 340

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2016 :

Germain, Pascal Nigend : 145 811 Numéro de livret de solde : 8 002 546

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016 :

Lacombe, Ludovic Nigend : 182 291 Numéro de livret de solde : 8 040 600

Article 4

La décision n° 2140 du 13 janvier 2016 (NOR : INTJ1600430S) est retirée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 février 2016.

*Le colonel, commandant par intérim
du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,*
A. SELLINIS